



# YAMAHA

## Une gamme de 12 motos et scooters 125 cm<sup>3</sup>



à partir de

# 40 € TTC par mois en LOA<sup>(1)</sup>

(1) Exemple de financement hors assurances facultatives : Pour l'achat d'un/une YBR 125<sup>3</sup> 10 au prix de 1999 € TTC ou en location avec option d'achat (LOA) pendant 60 mois : dépôt de garantie : 0 €, 1er loyer à la livraison hors assurances facultatives : 39,98 € TTC suivi de 59 loyers de 39,98 € TTC hors assurances facultatives. Coût total des loyers : 2 398,80 €. Option d'achat finale : 1 469 €. Montant total dû par le locataire en cas d'option d'achat : 2 598,70 €. Durée effective de la LOA : 60 mois. Vous disposez d'un droit de rétractation. Montant minimum de la LOA : 1 600 €. Coût de l'assurance facultative AID (Décès, Invalidité, Incapacité temporaire de travail) souscrite par Financo auprès de Suravenir : 3,40 € par mois en sus du loyer mensuel et inclus dans l'échéance de remboursement. Contrat d'assurance n°5013 souscrit par Financo auprès de SURAVENIR - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 400 000 000 €. Société mixte régie par le code des assurances. Société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (61, rue Taitbout - 75436 Paris cedex 9) SIREN 330 033 127 RCS Brest - Siège social : 232, rue général Paulet - BP 103 - 29802 Brest cedex 9 - www.suravenir.fr. Offre valable du 20/02/2012 au 29/09/2012, sous réserve d'acceptation de votre dossier par Yamaha Financement Département commercial de Financo, SA au capital de 58 000 000 euros, RCS Brest B 338 138 795. Siège social : 1 rue Louis Lichou, 29480 LE RELECQ-KERHUON. Société de courtage d'assurances, n° ORIAS 07 019 193 (vérifiable sur www.orias.fr). Financo est une filiale du Crédit Mutuel Arkéa. Offre valable dans la limite des stocks disponibles chez les concessionnaires Yamaha participants. Cette publicité est diffusée par YAMAHA dont les concessionnaires agissent en qualité d'intermédiaires de crédit non exclusif de Financo. Ces intermédiaires apportent leur concours à la réalisation d'opérations de crédit à la consommation sans agir en qualité de Prêteur.

(2) Prix TTC CEM public maximum conseillé en vigueur au 06 février 2012.

Conformément à la nouvelle législation en vigueur depuis le 01/01/11, tout nouvel acquéreur d'une moto ou d'un scooter 125 cm<sup>3</sup> doit suivre une formation de 7 heures avant de pouvoir utiliser son véhicule sur la voie publique. Demandez conseil à votre concessionnaire.

Document et photos non contractuels.

Votre YBR 125 pour 1999 € TTC<sup>(2)</sup> ou financé en LOA pendant 60 mois : Montant des loyers mensuels : 39,98 € TTC. Montant total dû par le locataire en cas d'option d'achat : 2598,70 € TTC. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Les concessionnaires



# YAMAHA